



“

Tu sais
faire
ça toi ?

**CRÉATION D'ENTREPRISE
AGRICOLE SPÉCIALITÉ CHIENS CHATS
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
ET NOTIONS JURIDIQUES**

PROGRAMME DE FORMATION

CRÉATION D'ENTREPRISE AGRICOLE SPÉCIALITÉ CHIENS CHATS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET NOTIONS JURIDIQUES

Taux de satisfaction : 91%

DURÉE DE LA FORMATION

35 h en (30h en foad + 5h de visio)

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

1600€ NET DE TVA

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Le parcours avant l'entrée en formation est formalisé de la manière suivante : de la demande à l'entrée en formation il ne peut excéder un délai de plus de trois mois. Le demandeur est informé des dates de formation lors de sa demande d'information.

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous les publics

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter

FORMATION CERTIFIANTE

NON

SANCTION(S) DE LA FORMATION

ATTESTATION DE FORMATION

CONTACT DE FORMATION

Véronique Hubert
07 66 39 51 25
asbe.contact@gmail.com

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation réalisée en FOAD sur la plate-forme TEACHIZY. Cours en ligne comprenant des supports pédagogiques, des exercices de pratique guidée et des enregistrements vidéo. Visio individuelle avec votre formatrice Véronique Hubert + 3h d'accompagnement avec notre juriste spécialisée dans le domaine animalier. Méthodes pédagogiques : Méthode active et expérimentale Etude de cas – Quiz

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les étapes de la création d'entreprise en prenant compte de la partie législative, fiscale et juridique liée à son activité.
- Appliquer des compétences acquises en relation avec son domaine professionnel et employer les bons leviers pour mener une activité pérenne.
- Appréhender les aides à la création d'entreprise en fonction de son statut et en prenant en compte sa branche professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation en ligne sous forme de questionnaire, exercices et un test d'évaluation final en fin de formation.

MOYENS D'ENCADREMENTS

Les stagiaires seront encadrés par Véronique Hubert, formatrice.

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chapitre 1 :
Être entrepreneur: l'état d'esprit
Chapitre 2 : Bien choisir son activité
Chapitre 3 :
Les différents statuts juridiques
Chapitre 4 : Le statut de handicap
Chapitre 5 : Le conjoint collaborateur
Chapitre 6 : Les aides à la formation

MODULE 2 : LES ORGANISMES SOCIAUX

Chapitre 1: La MSA et l'URSSAF
Chapitre 2 :
La Sécurité Sociale des Indépendants
Chapitre 3 :
Les cotisations et droits sociaux MSA
Chapitre 4 : Les cotisations et droits sociaux URSSAF

MODULE 3 : LES RÉGIMES FISCAUX

Chapitre 1: Le régime réel
Chapitre 2: Le régime micro

MODULE 4 : LES RÉGIMES D'IMPOSITION

Chapitre 1 : L'impôt IR ou IS ?
Chapitre 2 : Le versement libératoire
Chapitre 3 :
Le prélèvement à la source
Chapitre 4 : Impôts divers et autres

MODULE 5 : LA TVA: A PRENDRE OU A LAISSER

Chapitre 1 :
Comment fonctionne la TVA ?
Chapitre 2 : Les seuils de TVA
Chapitre 3 : Quel choix ?

MODULE 6 : LES AUTRES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Chapitre 1 : L'ACACED
Chapitre 2 : Le compte bancaire
Chapitre 3 : Les livres obligatoires en micro-entreprise
Chapitre 4 : Les mentions obligatoires sur les actes de vente chiens et/ou chats
Chapitre 5 : Les mentions obligatoires sur les factures et les devis
Chapitre 6 : Le médiateur
Chapitre 7:
L'assurance responsabilité civile
Chapitre 8: La domiciliation

MODULE 7 : QUE DEVIENNENT VOS ALLOCATIONS ?

Chapitre 1 : La prime d'activité
Chapitre 2 :
L'Allocation Retour à l'Emploi (ARE)
Chapitre 3 : Les allocations logement
Chapitre 4 : Les allocations familiales
Chapitre 5 : La pension invalidité
Chapitre 6 :
L'Allocation Adulte Handicapé

MODULE 8 : LES OBLIGATIONS SANITAIRES

Chapitre 1 : L'arrêté 2014
Chapitre 2 : Les livres sanitaires
Chapitre 3 : La TAV : Autorisation des Transports des Animaux Vivants
Chapitre 4 : Le règlement sanitaire

MODULE 9 : LES AIDES A LA CRÉATION

Chapitre 1 : L'ACRE
Chapitre 2 : L'ARCE
Chapitre 3 : Le prêt bancaire
Chapitre 4 :
Les économies personnelles
Chapitre 5 :
Le financement participatif
Chapitre 6 : Les partenariats

MODULE 10: NOTIONS JURIDIQUES

Chapitre 1 : Qui peut contracter ?
Chapitre 2 :
Mentions obligatoires sur les factures
Chapitre 3 : Les documents obligatoires lors de sessions de chiens ou de chats
Chapitre 4 : Qu'est ce qu'un éleveur dérogatoire / professionnel ?
Chapitre 5 : Qu'est ce qu'un prestataire de service ?
Chapitre 6 : Les vices rédhibitoires
Chapitre 7 : Les clauses abusives ?
Chapitre 8 : Comment régler un litige ?
Chapitre 9 : Mentions particulières aux contrats de saillie
Chapitre 10 : Mentions particulières aux contrats d'élevage
Chapitre 11 : Recommandations
Chapitre 12 :
Les clauses contractuelles

MODULE 11 : L'IMMATRICULATION

Chapitre 1 :
Choisir le bon code NAF/APE
Chapitre 2 : Avant de s'immatriculer
Chapitre 3 : Les démarches